



### **Docteur Anne DOUSSIN**

Médecin, Anne Doussin a orienté sa carrière professionnelle vers la santé publique, plus particulièrement l'épidémiologie. Dans le milieu de la recherche (Inserm, Irdes) puis en agence sanitaire (Institut de veille sanitaire devenu Santé publique France), son parcours professionnel l'a conduite à travailler sur des thématiques diverses et à rapidement exercer des fonctions de coordination d'enquêtes nationales, puis managériales et transversales, à vocation stratégique. Elle a acquis à travers ce parcours une expertise spécifique relative aux « données de santé », notamment concernant leur cadre institutionnel et juridique et son évolution (Loi Informatique et Libertés, loi de bioéthique, secret statistique, etc.). Elle a ainsi participé à plusieurs groupes de réflexion et de travail (Cnam, HCSP, Ministère de la santé, etc.) dans ce domaine et a été membre du CEREEES (Comité d'Expertise pour les Recherches, les Études et les Évaluations dans le domaine de la Santé). Les questions éthiques liées aux données de santé, associés ou non aux considérations juridiques, y étaient omniprésentes et un sujet d'intérêt central.

Elle s'est ensuite investie dans un nouveau champ, en lien direct avec la mise en œuvre de politiques de santé publique au niveau local, en tant que médecin référent de la Direction de la Protection de l'Enfance d'un département. Outre la nouveauté de l'activité professionnelle et de son « environnement », elle a découvert ce qu'est la protection de l'enfance avec en particulier la multiplicité des champs disciplinaires mobilisés (droit, éducation, psychologie et psychiatrie, etc.) et les problèmes de moyens au regard des besoins. Exercer en protection de l'enfance, c'est au quotidien être confronté à des questions éthiques, avec souvent la tension entre les situations individuelle et collective.

Elle a terminé sa carrière au sein de la HAS, comme adjointe à la chef du service en charge des recommandations de santé publique et vaccinales, en pleine crise « COVID », puis en contribuant à l'élaboration du rapport d'analyse prospective de la HAS sur « l'expertise publique en santé en situation de crise ».